

CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2949 - LUNDI 26 JUIN 2017

DENIS SASSOU N'GUESSO SUR TV5 MONDE:

«Le Pool, les élections, le climat, les migrants...»

Dans l'interview qu'il a accordée à TV5 Monde vendredi, diffusée hier et avant-hier, le président Denis Sassou N'Guesso aborde avec Denise Epoté, diverses questions de l'actualité nationale et internationale. Sur la situation dans le département du Pool, le chef de l'Etat parle de l'assistance aux personnes déplacées du fait des violences créées par Frédéric Bintsamou. « *Ntoumi et ses adeptes répondront un jour de leurs actes* », insiste le président de la République qui concède que ce dernier est toujours recherché par la force publique.

Les élections législatives et locales du 16 juillet et

l'engouement chez les jeunes, le boycott annoncé d'une partie de l'opposition, le changement climatique et l'engagement du Congo à travers la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, la crise libyenne, la vague des migrants africains en Europe et les conséquences qui en découlent sont autant de repères sur lesquels le chef de l'Etat s'est exprimé au cours de cette interview. Sur la dernière question, sans renier la part de responsabilité des dirigeants africains, Denis Sassou N'Guesso souligne que ceux qui ont dominé l'Afrique pendant des siècles ont aussi la leur indéniable.

Pages 2-3



DÉPLACÉS DU POOL

Urgence signalée pour une assistance humanitaire



Séance de travail entre le gouvernement, les agences de l'ONU et les partenaires au développement

Afin de fournir une assistance humanitaire d'urgence aux 81.000 personnes déplacées du Pool et atténuer le taux de malnutrition aiguë qui touche 17,3% des enfants de moins de 5 ans, dans les six mois, les Nations unies ont immédiatement besoin de plus de 10 milliards FCFA (20 657 344 dollars).

Un rapport issu d'une enquête menée

conjointement par les ministères des Affaires sociales, de la Santé et les Agences des Nations unies avec l'appui des ONG dont Caritas dans plusieurs localités du Pool et de la Bouenza, révèle que la situation causée par la crise que traverse le Pool depuis un an, traduit un risque élevé de mortalité parmi les enfants qui doit être atténué. Page 16

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2017

La majorité présidentielle appelle à la cohésion

Le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo, a invité le 23 juin les membres de cette coalition politique à plus de cohésion et d'organisation pour affronter en rangs serrés les prochaines élections législatives et locales. « *Au même titre que les autres partis et groupements politiques, nous devons élaborer des stratégies gagnantes pour les élections législatives et locales dont le premier tour est prévu pour le 16 juillet prochain pour ne pas laisser les autres formations politiques nous devancer* », a insisté Pierre Ngolo lors d'une rencontre du collège des présidents des partis de la majorité. Page 4

PROTECTION DE L'ENFANCE EN LIGNE

Le Congo renforce son arsenal juridique

Face à la montée vertigineuse des réseaux sociaux qui constituent un attrait pour les tout-petits, le Congo affine sa stratégie pour la protection de l'enfance en ligne.

A travers un document en cours d'élaboration avec le concours de l'Union internationale des télécommunications, le gou-

vernement entend se doter des moyens de filtrer et bloquer les données sur Internet dont le contenu serait jugé indésirable pour les mineurs.

« *La sécurité des enfants en ligne est un défi qui se pose à nous dans ce monde en pleine évolution technologique. Il importe donc au gouvernement*

de renforcer les dispositions de la loi n°4-2010 du 4 juin 2010 portant protection de l'enfant au Congo, en y ajoutant une dimension spécifique à la régulation du cyberspace dédiée aux mineurs », a déclaré le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo.

Page 5

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Entrée en vigueur du transfert électronique du manifeste



Terminal à conteneurs du PAPN

Après être parvenu, en mai dernier, à réduire le temps de passage des marchandises au Port autonome de Pointe-Noire, où il est désormais de deux semaines contre près d'un mois auparavant, la direction de cette structure a salué l'entrée en vigueur

de l'obligation du transfert électronique du manifeste. Selon son directeur général, Séraphin Bhalat, ces innovations découlent d'un certain nombre de mesures de facilitation et de simplification du passage portuaire, conformément aux exigences liées aux mu-

tations de l'industrie maritime.

Page 4

ÉDITORIAL

Parler vrai !

Page 2

ÉDITORIAL

Parler vrai !

Il y a tout juste huit ans paraissait un livre - « *Parler vrai pour l'Afrique* » - dans lequel Denis Sassou N'Gouesso dessinait ce que serait demain, donc aujourd'hui, l'Afrique et soulignait le rôle que le Congo, notre Congo, devrait jouer dans son émergence (1). Évoquant les mille et un problèmes que notre continent doit résoudre s'il veut assurer à ses peuples la paix, la sécurité, le progrès auxquels ils aspirent, il soulignait, page après page, l'importance que revêtira la prise en mains de leur destin après des siècles d'asservissement par des puissances extérieures. Et, tout naturellement, il appelait ses pairs à agir dans ce sens.

Celles et ceux, très nombreux semble-t-il, qui ont regardé, écouté pendant le week-end qui vient de s'achever le long entretien que le président du Congo a accordé à Denise Epoté, pour la chaîne de télévision TV5 Monde, ont pu constater que Denis Sassou N'Gouesso, non seulement n'a pas changé le regard qu'il porte sur l'Afrique en devenant mais entend bien contribuer activement à l'accélération du processus d'émergence en cours. Alors que s'achève chez nous la modernisation des institutions de la Nouvelle République avec le double scrutin législatif et local qui doit se dérouler dans un peu moins d'un mois, il appelle ses pairs à agir pour libérer le continent des entraves qui en ralentissent la transformation.

Au moment même où une crise profonde secoue les États-Unis d'Amérique et l'Europe, où les violences en Libye, dans la région du Sahel, au Proche et au Moyen Orient provoquent une vague d'immigration du Sud vers le Nord dont le coût humain est insupportable, le président du Congo ose dire la vérité telle qu'elle est, sans faux semblant. A l'hypocrisie des nations riches qui refusent de reconnaître leur responsabilité dans ces drames, il oppose la vision réaliste et dépassionnée qui a conduit ses pairs à lui confier la mission de restaurer la paix en Libye et en Centrafrique. Et il lance un message d'espoir que chacun doit entendre.

Parler vrai pour l'Afrique est plus que jamais une nécessité si nous voulons que les générations présentes et à venir y vivent en bonne intelligence. Soyons reconnaissants à la plus haute autorité du Congo d'oser le faire dans le moment très particulier et très dangereux que vit aujourd'hui l'Afrique.

Les Dépêches de Brazzaville

(1) Denis Sassou N'Gouesso : « *Parler vrai pour l'Afrique*. Entretiens avec Edouard Dor. Avant-propos de Nelson Mandela ». Editions Michel Lafon, mai 2009.

DENIS SASSOU N'GUESSO SUR TV5 MONDE

«Le Pool, les élections,

Le président de la République a répondu longuement jeudi dernier aux questions que lui posait la journaliste de TV5 Denise Epoté. Voici le texte intégral de cette interview qui a été diffusée samedi et dimanche sur les antennes de cette grande chaîne de télévision française et qui sera diffusée sur Télé Congo ce lundi.

Denise Epoté (DE) : Monsieur le président, il y a un an, au moment de votre investiture, vous avez promis de promouvoir la démocratie et maintenir la paix, un an plus tard les opposants sont privés de liberté et la crise sur le Pool a poussé sur les routes plusieurs milliers de Congolais. Diriez-vous que c'est un début de mandat difficile ?

Denis Sassou N'Gouesso (DSN) : La paix, la démocratie et le développement sont des éléments permanents de mon action politique. Je voudrais faire un rappel parce que parfois les peuples ont la mémoire courte. Ce pays a connu dix années de violences, de 1990 à janvier 2000. Des violences qui ont commencé avec les grèves sauvages jusqu'à ce que cela culmine avec la guerre civile en 1997. Et, de 1997 à 2000 c'étaient des violences, des destructions de tout, des déchirements. Et alors, de 2000 à maintenant nous avons remis le pays sur les rails. Les Congolais et même les étrangers observateurs de bonne foi peuvent reconnaître que nous avons remis le pays sur la voie de la paix, de la démocratie et du développement. Seulement, lorsque les éléments qui s'étaient illustrés dans la période que je viens de décrire, Frédéric Bintsamou alias Pasteur Ntumi, lorsque ces éléments s'illustrèrent à nouveau par des violences, des destructions dans une partie du Pool, les autres départements du Congo sont en paix et les

peuples vaquent à leurs occupations.

D.E : Justement, la région du Pool a été le ventre mou du Congo, puisque vous avez rappelé les différentes crises qui sont parties de cette région. Le fait que l'armée n'arrive pas à capturer le Pasteur Ntumi est un sacré revers. Est-ce que pour autant il faut le faire payer à la population qui est prise en otage ?

DSN : L'armée met tout en œuvre pour protéger la population et rechercher Ntumi ainsi que les éléments de sa secte qui sèment la terreur dans une partie du Pool. Mais ils répondront un jour devant la justice, sans aucun doute. Le gouvernement s'occupe des populations déplacées qui bénéficient aussi des aides de quelques associations.

D.E : Monsieur le président, il y a la situation dans le Pool mais il y a également le climat politique qui reste tendu depuis votre réélection l'année dernière. Pour le médiateur que vous avez été dans de nombreuses crises africaines est-ce que le moment n'est pas venu de tendre la main à l'opposition congolaise pour trouver une sortie de crise ?

DSN : La situation n'est pas du tout tendue. Avec l'opposition dite radicale oui. Encore que la semaine dernière cette opposition a manifesté sur le boulevard Alfred Raoul avec ses

principaux leaders. Mais pour le reste, dans quelques semaines il y aura des élections législatives et locales. En mars dernier il y a eu un dialogue ouvert à tous à Ouesso pour préparer les législatives et les locales. Une partie de l'opposition qu'on appelle radicale n'a pas voulu prendre part à ce débat démocratique qui préparait les élections. Elle se met hors-jeu.

D.E : Vous craignez que l'opposition congolaise boycotte les législatives ?

DSN : Je ne crains rien. Si l'opposition devait boycotter les législatives, ce serait en réalité pour son propre malheur.

D.E : Ce ne serait pas dommage pour la démocratie congolaise ?

DSN : Pas du tout. Il y a même un engouement terrible. Vous ne pouvez pas vous imaginer le nombre de candidats aux législatives et aux locales dans tous les départements du pays y compris le département du Pool. Les districts du Pool participeront aux législatives, mais il y a une partie où sévissent Ntumi et sa secte. Nous vivons cela comme un petit caillou dans la chaussure. Il faut s'arrêter pour le sortir et se chauffer de nouveau.

D.E : Pour ces législatives, monsieur le président, on parle beaucoup d'un engouement auprès des jeunes. En est-il de même pour les femmes ?

DSN : La Constitution a ouvert un espace de liberté et de démocratie pas seulement aux jeunes et aux femmes mais aussi aux personnes vivant avec handicap, aux sages et aux no-

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

le climat, les migrants...»

tables dans le pays. La Constitution donne plus d'ouverture de paix totale, elle a aboli la peine de mort. C'est donc un espace très ouvert de liberté. Et il est normal que les jeunes se lancent dans la politique.

D.E : A la COP 22, monsieur le président, vous avez lancé une initiative en faveur de l'environnement. Au mois de mars s'est tenue ici, au Congo, une réunion qui a abouti à la création d'un Fonds bleu pour préserver le Bassin du Congo. Comment ce programme va-t-il s'inscrire dans l'économie bleue définie par la Commission économique d'Afrique ?

DSN : Le Bassin du Congo, c'est le grand fleuve Congo, le deuxième du monde et ses affluents. On a de l'eau partout et la forêt. On pense que c'est un espace de développement économique, de production d'énergie, d'irrigation pour l'agriculture et la pisciculture... C'est un espace de développement important pour les douze pays membres du Bassin du Congo qui s'inscrit en bonne place dans les objectifs du développement durable.

D.E : Un mot de politique africaine. Le président libyen a disparu il y a six ans. On a vu que la Libye s'était enfoncée dans la crise, qu'elle s'enlise d'ailleurs. L'implication récente de l'Union Africaine pour trouver une sortie de crise est-elle une chance enfin pour ce pays ?



Denis Sassou N'Guesso répondant aux questions de Denise Epoté

DSN : Nous le pensons, les Libyens aussi. En notre qualité de président du haut comité de l'Union africaine sur cette question nous sommes en contact permanent avec toutes les parties en conflit : leaders politiques, militaires, chefs de tribus etc. Tous font confiance à cette initiative de l'Union africaine. Dernièrement les ministres des Affaires étrangères se sont rendus en Libye en mission d'information et de consultation.

D.E : On a l'impression que ces médiations marquent le pas

DSN : Non. Nous pensons que c'est l'Union africaine avec les autres : Union européenne,

Monde arabe, Ligue arabe, Nations unies... Il reste une certaine concertation, une coordination pour qu'il n'y ait pas de perte d'énergie. Si nous nous concertons et assurons une coordination nous pensons que les Libyens sont prêts à aller vers des réunions de réconciliation et de refondation de l'Etat en s'appuyant sur cet accord de décembre 2015.

D.E : Une des conséquences de cette crise libyenne, est la crise migratoire sans précédent qu'elle a provoquée avec les conséquences dramatiques que l'on sait puisque des milliers de jeunes africains meurent sur les bords de la Méditerranée. Est-ce que ce n'est

pas la preuve d'un échec collectif de tous les dirigeants africains de voir cette jeunesse africaine qui préfère mourir que de rester sur son continent ?

DSN : Nous avons notre autocritique à faire parce que nous avons la responsabilité de gérer les pays, d'amener le progrès, le développement, la paix et la stabilité. Mais il faut aussi dire que cette question a des racines un peu plus lointaines liées au fait que l'Afrique a été quand même dominée longtemps. Aujourd'hui les partenaires extérieurs n'ont pas considéré les problèmes de développement de l'Afrique comme il se devait. Nous pensons que c'est une question africaine. Nous avons

une grande responsabilité. Il faudrait que l'Union africaine tienne un réel sommet autour de cette question.

D.E : Mais il y a eu plusieurs sommets sur la jeunesse africaine. Les solutions tardent à venir parce qu'on ne les voit pas.

DSN : Il n'y a pas eu seulement des sommets sur la jeunesse africaine. Et puis, les solutions tardent à venir mais elles viendront parce qu'il y a une prise de conscience sérieuse. Il y a aussi le fait que ceux qui ont dominé l'Afrique pendant des siècles ne l'ont pas aidée à créer les conditions d'un réel développement pour que les jeunes africains restent en Afrique et n'aillent pas en aventure comme nous le constatons en Méditerranée. En ce moment, l'Union africaine devrait demander à la communauté internationale un réel débat.

D.E : Est-ce que l'on ne peut pas penser à des solutions purement africaines ?

DSN : Les solutions purement africaines existent. Mais l'Afrique ne pourrait pas aborder cette question et arriver aux solutions toute seule. Nous pensons qu'il y a d'abord la prise de position africaine avant d'amener la communauté internationale à accompagner l'Afrique dans cette question de développement du continent pour que la jeunesse africaine reste en Afrique. Les chances ne manquent pas.

LE FAIT DU JOUR

Circulez à nouveau par ici...

Il y avait de quoi entamer la patience des commerçants installés avenue Alphonse Fondère au cœur de Brazzaville. Il y avait aussi tout ce chaos qu'occasionnait le stationnement sans façon de véhicules dans le moindre espace libre devant chez Mavré, la célèbre pharmacie du centre-ville installée au bas de l'immeuble de la CNSS. Il y avait le désagrément pour les piétons obligés d'enjamber chaque fois des blocs de béton, et même du fil barbelé pour passer de l'autre côté de cette avenue. On n'en est plus là, le bout de route reliant le rond-point de la coupole à celui de l'immeuble City Center, en travaux depuis de longs mois, est en effet à nouveau accessible en voiture, désengorgeant ainsi la circulation routière dans le vaste périmètre.

Soulagement aussi pour les usagers de franchir désormais sans embarras le rond-point du 5 juin ou « Plus jamais ça ! » par le côté qui mène vers la Congolaise de mousses et plastiques à Mpila. Il y avait bien longtemps que nids de poule et dos d'âne mettaient à rude épreuve les automobilistes quand ils n'étaient confrontés à d'interminables marres d'eau boueuses. Mais ici, comme au centre-ville, quand on les approche, les agents des sociétés en charge des travaux vous partagent un sourire avisé, qui témoigne à peu près leur nouvel état d'esprit : quelque chose a dû bouger en bien du côté de la caisse publique pour les remettre au travail, eux qui ne connaissent que mieux les effets du chômage technique sur leur quotidien.

Plus loin, sur la deuxième sortie nord de Brazzaville, le spectacle auquel se livraient passants et chauffeurs à quelques pas de l'école de Ngamakosso n'est plus qu'un lointain souvenir. Un jour, par tant de soleil, des engins se mirent à tout remblayer, à tout colmater, avant de poser le bitume et libérer la circulation. Il aurait néanmoins fallu attendre que la petite fente qui s'était déclarée sur l'asphalte devienne un trou béant sur des dizaines de mètres pour que les secours arrivent. En l'occurrence, il ne faut pas oublier que les secours du même type sont attendus en d'autres endroits de la capitale congolaise où les routes sont fendues : arrêt « La Ferme » sur le tronçon Nkombo-Moukondo ; rond-point Mouhouni à Mfilou.

Difficile de ne pas revenir à la bonne humeur des gens rencontrés en ville, ce week-end, parmi lesquels les travailleurs du pourtour des lieux, qui vous disaient leur consolation suite au « retour à la normale » entre « La Coupole » et « City Center ». Ils sont convaincus que cet effort d'assainissement va se poursuivre dans toute la ville. En raison de la crise économique et de ses répercussions perceptibles partout, le redémarrage de quelques travaux d'intérêt public à Brazzaville est certainement le signe qu'en période de vaches maigres cet adage peut-être de nature à aiguïser les consciences : faire beaucoup avec peu, et peu avec rien.

Gankama N'Siah

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES 2017

La majorité présidentielle s'organise



Le présidium des travaux (Adiac)

Le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo a appelé le 23 juin à Brazzaville, les membres de cette coalition politique à plus de cohésion et d'organisation pour affronter en rangs serrés les prochaines élections législatives et locales.

Il a fait cette déclaration au cours de l'assemblée générale extraordinaire des partis et groupements membres de la majorité présidentielle. « Au même titre que les autres partis et groupements politiques, nous devons élaborer des stratégies gagnantes pour les élections législatives et locales dont le premier tour est prévu le 16 juillet prochain pour ne pas laisser les autres formations politiques nous devancer », a expliqué Pierre Ngolo dans le mot introductif de la réunion.

Au terme de cette rencontre, le porte-parole de la majorité présidentielle et secrétaire général du Club-2002, Pur, Juste Désiré Mondelé a accordé une interview à la presse dans laquelle il s'est réjoui de la cohésion dont fait montre leur coalition politique à l'approche des consultations électorales politiques populaires.

A propos des grincements de dents souvent constatés à l'issue des arbitrages électoraux faits par la majorité présidentielle, Juste Mondelé a indiqué que la réunion de ce jour ne concernait pas les arbitrages mais plutôt l'examen des conditions d'organisation et de mobilisation des membres de la majorité présidentielle pour les élections du 16 juillet prochain. « Il a été question de fixer une ligne que l'ensemble des partis de la majorité présidentielle devant suivre pendant les élections législatives et locales. Il s'agissait d'harmoniser les choses au premier et second tour pour les législatives et même après les élections », a déclaré Juste Désiré Mondelé.

Roger Ngombé

VIE ASSOCIATIVE

La dynamique Vumbuka veut privilégier le bien-être et l'intérêt de Bacongo

Officiellement lancée le 10 juin dernier, la dynamique Vumbuka a achevé dimanche, dans différents quartiers, les descentes destinées à sensibiliser sur le bien-fondé de l'association qui voudrait réunir, au-delà des clivages politiques, les habitants de Bacongo autour des valeurs de citoyenneté et de développement.

Révelée à Mbama, dans le quartier 23 autour de quelques initiatives de solidarités à l'endroit des habitants, la dynamique Vumbuka a gagné tous les quartiers de Bacongo, captivant à son passage femmes, jeunes et vieux, et même les esprits les plus sceptiques. La semaine dernière, lors des dernières descentes, des milliers de personnes ont encore saisi le message que véhicule ce mouvement citoyen et militant, d'inspiration, d'expression, et d'intérêt local qui s'adresse aux habitants de Bacongo.

Pour l'essentiel, comme l'a souligné son président, Donald Fylla Saint-Eudes jeudi, au quartier 22, « notre association en appelle au dépassement des appartenances, étiquettes et autres clivages politiques ou partisans, au-delà des intérêts personnels et particuliers ou des combines d'appareils, en vue de privilégier d'abord le bien-être et l'intérêt de Bacongo notre commune, notre arrondissement, notre quartier, notre cité ».

Si l'enjeu est paru peu clair pour certains observateurs, notamment ceux qui redoutent une approche politicienne, la diversité des adhérents quelles qu'en soient les étiquettes politiques, l'harmonisation du discours chez les sages de différents quartiers et l'engouement drainé par le message ont



Donald Fylla Saint-Eudes (Adiac)

finalement persuadé plus d'un. Il s'agit, pour l'essentiel, de l'éveil de Bacongo, la dignité et le progrès des populations, le développement local et la modernité, la paix, l'unité et la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble.

Vendredi au quartier 23, Patou Kimbalou, l'un des doyens de Bacongo et observateur inconditionnel de la vie de ce 2ème arrondissement, est revenu sur l'intérêt pour les populations de se réunir autour d'un idéal commun. « C'est important que nous prenions en main la destinée de Bacongo. Nous devons penser au développement de cet arrondissement qui a perdu plu-

sieurs valeurs », a-t-il déclaré au cours d'une rencontre citoyenne.

« La dynamique Vumbuka n'est pas un parti politique », s'est exprimé un chef de quartier. « Nous adhérons favorablement à l'initiative car ce qui compte aujourd'hui c'est l'intérêt de notre cité. Et les jeunes surtout espèrent un renouveau de ce quartier devenu le théâtre des hommes politiques », poursuit-il.

A leur tour, les jeunes se sont posés plusieurs questions. Ils ont, pour utiliser leur jargon, revendiqué des « garanties » à la dynamique Vumbuka car plusieurs initiatives conçues hier dans le même élan ont fini par décevoir. « Nous sommes fatigués à Bacongo et nous ne voulons plus d'hommes politiques qui nous utilisent. C'est fini ! Nous espérons qu'à travers Vumbuka nous trouverons

des issues nouvelles pour que Bacongo vive », a souligné l'un d'eux sous anonymat.

Depuis le début de cette année, Donald Fylla avait amorcé un dessein de solidarité envers les populations de Mbama d'abord, dans le quartier 23 où réside le domicile familial, puis dans d'autres quartiers. La dynamique Vumbuka est donc le prolongement de cet élan qu'il voudrait étendre dans tout Bacongo. Il y a quelques mois, des œuvres comme la réalisation d'un forage d'eau, une dotation régulière en carburant à l'hôpital de base de Bacongo (Ex-CNSS), des écrans géants publics, des aides sociales et de l'assistance ponctuelle aux populations ont été observées.

Quentin Loubou

PORT DE POINTE-NOIRE

Le délai de passage portuaire en réduction

La durée du temps de passage des marchandises au Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) vient de connaître une réduction considérable, passant de 26 jours en 2015 à deux semaines au 31 mai 2017, a-t-on appris du directeur général de ladite structure, Séraphin Bhalat.

Cette performance résulte de la mise en place d'un certain nombre de mesures de facilitation du commerce, ainsi que des investissements colossaux consentis dans l'équipement et la modernisation des installations portuaires.

S'exprimant le 23 juin dernier à Brazzaville, lors d'une cérémonie de signature des notes relatives à l'entrée en vigueur de l'obligation du transfert électronique du manifeste, Séraphin Bhalat a souligné le soutien du gouvernement qui finance le plan d'urgence du PAPN à hauteur de 221 milliards de francs CFA sur un total de 280,9 milliards de francs CFA. De plus en plus, les ports font face aux exigences de l'industrie ma-



Terminal à conteneurs (Adiac)

ritime, notamment la modernisation des installations afin d'accueillir des grands armements et la facilitation du passage portuaire qui conditionne en partie la compétitivité des plateformes. Président du comité de pilotage du plan d'actions de facilitation et de simplification du passage portuaire, Séraphin Bhalat a indiqué que l'entrée en vigueur du

manifeste électronique était une phase décisive pour la montée en compétitivité du port de Pointe-Noire.

Il a en outre fait appel à « une organisation appropriée visant la dématérialisation totale des opérations et formalités qui concourent à l'importation, à l'exportation et au transit de la marchandise à savoir la déma-

térialisation des procédures de pré-dédouanement, des formalités douanières et des procédures portuaires ».

Les notes concernant l'entrée en vigueur de l'obligation du transfert du manifeste par voie électronique ont été paraphées par le directeur général des douanes et des droits indirects Jean Alfred Onanga, en présence des mi-

nistres en charge des Transports Gilbert Mokoki, des Finances Calixte Nganongo et du Commerce Euloge Landry Kolelas.

Prenant la parole à cette occasion, le ministre Mokoki a salué la signature desdites notes qui selon lui est l'aboutissement d'un travail laborieux et concerté des différents acteurs de la communauté portuaire.

Ce travail, a-t-il poursuivi, a permis de « passer en revue le dispositif de passage portuaire et de se rendre compte des dysfonctionnements récurrents qui rallongent les délais des formalités et renchérisent les coûts de transit ». Le transfert électronique du manifeste au port de Pointe-Noire arrive à point nommé. Il devrait permettre de mettre un terme à certaines trasseries administratives.

Port naturel en eau profonde, le PAPN figure dans le top 5 des plateformes les plus performantes de la côte occidentale de l'Afrique, après avoir traité plus de cent conteneurs en une heure.

Christian Brice Elion

CYBERESPACE

Le Congo renforce son arsenal juridique de protection de l'enfance en ligne

Un document de stratégie nationale de protection des enfants en ligne est en cours d'élaboration. Il devrait permettre aux pouvoirs publics de filtrer des données sur Internet, de limiter ou bloquer l'accès des mineurs aux contenus Internet indésirables.

Un atelier national de quatre jours pour le développement et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de protection et d'autonomisation des enfants en ligne, s'est ouvert le mercredi 21 juin dernier à Brazzaville.

Lancées par le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, ces assises visent d'une part à améliorer l'expertise nationale en planification axée sur les résultats, en gestion et en identification ou formulation de projet, et d'autre part à promouvoir et renforcer la participation des autorités, de la société civile et les entreprises concernées au progrès de l'espace numérique.

Les chiffres sur le taux de pénétration de la téléphonie mobile sur le marché congolais bien que satisfaisants, plus de 100% au premier trimestre 2017, interpellent notamment en ce qui concerne l'accès facile des enfants au téléphone connecté.

Un phénomène qui pousse Léon Juste Ibombo à tirer sur la sonnette d'alarme : « *La sécurité des enfants en ligne est donc un défi qui se pose à nous dans ce monde en pleine évolution technologique ! Il importe donc au gouvernement de renforcer les dispositions de la loi n°4-2010 du*



Photo de famille (Adiac)

4 juin 2010 portant protection de l'enfant au Congo, en y adjoignant une dimension spécifique à la régulation du cyberespace dédié aux mineurs », a-t-il lancé.

Les conséquences pourraient être plus graves si on n'y prend pas garde, estime le ministre, car ces enfants peuvent subir une cyberaddiction pouvant engendrer leur désocialisation et impacter leurs résultats scolaires, mais aussi créer des risques de dépendance et des dysfonctionnements de la cellule familiale.

C'est pourquoi, au cours des travaux les participants vont tenter de définir de façon claire les activités criminelles, la capacité de dissuader les abuseurs potentiels et de poursuivre les délinquants ; et de préconiser des mesures proactives pour restreindre et proscrire l'accès à des images abusives. Pour le représentant de l'Union internationale des télécommunications (UIT), Emmanuel Kamdem, il faut aller un peu plus loin en visant les images à caractère pornographique, les articles sur l'incitation au suicide, à la violence et au terrorisme, le fanatisme religieux, le harcèlement en ligne, le vol d'identité...

Ces assises constituent une étape importante dans la mise en œuvre de l'engagement des dirigeants de la sous-région et la déclaration de Brazzaville du 24 novembre 2016 sur la protection des données à caractère personnel, souligne quant à lui le délégué de la Cécac, Guichard Tsangou.

Notons que cette activité est organisée par le ministère des Postes et télécommunications, en partenariat avec l'UIT et la Cécac. Le Congo est considéré comme le pays pilote de l'initiative de l'UIT en matière de protection des mineurs en ligne.

Fiacre Kombo

TRANSPORT

Le Conseil congolais des chargeurs appelé à se doter d'un nouveau siège



Des membres du Conseil d'administration du CCC (Adiac)

Basé à Pointe-Noire, le siège du Conseil congolais des chargeurs (CCC) ne répond pas aux missions assignées à cet établissement public. Réuni le 23 juin dernier à Brazzaville, son conseil d'administration a demandé à la direction générale de prendre les dispositions pour la construction d'un nouveau siège.

Le conseil a également approuvé les rapports d'activités et d'exécution budgétaire au 31 décembre 2016, de même que ceux de l'année 2017 au 31 mai.

« *L'exercice 2016 aura été riche en enseignements avec des réalisations supérieures de près de 113% sur le chiffre d'affaires revu à la baisse de 16% en raison*

de la conjoncture difficile du moment et une baisse des charges de près de 11% par rapport aux prévisions révisées », a déclaré Jean Louis Osso, président du conseil d'administration du CCC. Les administrateurs ont en outre exhorté la direction générale du CCC à former le personnel en tenant compte du cœur de métier de la structure. Ils ont aussi recommandé la prudence à la direction générale dans l'exécution des dépenses d'exportation au titre de la période 2017.

Le directeur général du CCC, Séraphin Mouenzi a fait savoir que la baisse du trafic maritime entraînerait une réduction de 20% des recettes de sa structure. Ain-

si, a-t-il annoncé la mise en place des mesures devant permettre la maîtrise des dépenses.

Malgré la crise économique et financière qui sévit dans le monde en général et au Congo en particulier, le CCC entend réaliser ses projets portant notamment sur la construction d'un port sec à Dolisie, la mise en œuvre de la gestion du fret terrestre et la mise en place de l'Observatoire des transports.

S'agissant du projet du port sec de Dolisie, Séraphin Mouenzi a expliqué que ses services en collaboration avec ceux du cadastre et du domaine public s'attelaient à la sécurisation juridique du site.

Christian Brice Elion

MANAGEMENT

Brazzaville abrite un forum sur la logistique dans l'entreprise

La première édition du Forum international sur la logistique, le management et la qualité, a été organisée le samedi 24 juin à Brazzaville. Une initiative qui vise à vulgariser la fonction logistique au sein des entreprises, en prônant un leadership fondé sur la culture de l'excellence.

« La logistique et la qualité dans le management des organisations et des infrastructures », est le thème de la première édition de ce forum qui a mobilisé plusieurs dirigeants d'entreprises, des responsables politiques, ainsi que des universitaires et des étudiants.

L'objectif de ces assises, d'après le coordonnateur du Cabinet Guellem consulting group (GCG), Fred Boris Ngandzadi, est de vulgariser la fonction logistique et mettre en exergue les aspects liés à la qualité, l'environnement, la sécurité et l'hygiène. Car, estime-t-il, il y a des entreprises qui fonctionnent sans prendre en compte les dimensions de la logistique et de la qualité.

« *En tant qu'enseignant-chercheur et ingénieur-logisticien, j'ai décidé de vulgariser la fonction logistique au sein des entreprises, mais également faire en sorte que tout Congolais puisse s'approprier l'importance de la logistique*



Les participants (Adiac)

dans le management des entreprises », précise Fred Boris Ngandzadi. L'entreprise doit être perçue comme haut lieu d'expression des compétences, des savoir-faire et d'éclosion des talents et d'épanouissement de l'individu ainsi qu'un site d'expérimentation, pense le parrain du Forum le conseiller Jean-Claude Saturnin Ntari. En bon pédagogue, Jean-Claude Saturnin Ntari a tenté d'expliquer les mots du principal thème. La logistique qui signifie ensemble des moyens et méthodes d'organisation matérielle d'une entreprise, est liée à la notion de qualité. Le concept qualité, quant à lui, est la manière d'être non mesurable d'une chose qui donne une valeur plus ou moins grande.

Le management étant des techniques d'organisation et de gestion

des entreprises ou organisations, il renvoie à un autre vocable usuel dans le monde de l'entreprise : le leadership. « *Le statut que l'on octroie à un dirigeant dont on attend des prestations qui vont lui conférer un statut particulier dans l'animation d'un groupe de collaborateurs, celui d'un chef, d'un meneur d'hommes* », a indiqué en substance Jean-Claude Saturnin Ntari.

En rappel, cette première édition du Forum international sur la logistique, le management et la qualité, a été organisée par le Cabinet GCG, avec le parrainage du Conseiller Jean-Claude Saturnin Ntari. L'événement a été ouvert non seulement aux chefs d'entreprises congolais, mais également aux autres dirigeants sociaux du continent africain.

F.K.

VIE ASSOCIATIVE

L'Acap encourage les jeunes à la pratique des métiers de la terre

Le 53^e mois d'amitié de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap) s'est clôturé, le 19 juin, au Centre culturel russe par le développement du sous-thème : « Comment intégrer la jeunesse dans l'agriculture, facteur n°1 de développement afin de lutter contre les actes inciviques de la société ? »

Une occasion pour le directeur général de l'éducation civique d'accrocher plus d'un participant. Développant ce sous-thème, Jean-Pierre Mahinga est revenu, entre autres, sur la place de la jeunesse dans l'agriculture, facteur de développement, et le rôle de l'État dans la mise en œuvre de l'agriculture et de la lutte contre les antivaleurs. Selon lui, tout pays qui se préoccupe de son développement économique pense d'abord à accroître sa production agricole. L'agriculture étant sans conteste le facteur n°1 de développement. « En dépit des potentialités géo-climatiques exceptionnelles, le Congo souffre d'un déficit important en produits alimentaires de consommation courante : manioc, banane, riz, viande, lait, poisson, volaille, légume... », a déploré Jean-Mahinga. La jeunesse constitue, a-t-il rappelé, non seulement le futur du Congo

mais elle porte aussi les possibilités de son émergence d'ici à l'horizon 2025. D'où l'impérieuse nécessité de stimuler les jeunes à s'occuper du secteur agricole jusque-là réservé aux vieilles personnes. « L'énergie, la créativité et la force sont les atouts que cette jeunesse possède le plus. Ainsi, la participation de cette jeunesse au développement de tous les domaines, en particulier l'agriculture, représente une solution adéquate à leur insertion professionnelle et, par ricochet, un levier efficace de la lutte contre les actes inciviques et diverses formes de déviance », a conclu le directeur général de l'éducation civique.

Relancer l'Organisation nationale des volontaires pour le développement

Le 53^e mois d'amitié lancé, le 24 mai, au siège de l'Acap a été placée sur



Le présidium (Adiac)

le thème central: « L'agriculture mécanisée, facteur du développement de l'économie de base dans l'arrière-pays ». Le président de cette ONG, Vital Balla, justifie ce choix par le fait que parmi les nouveaux défis à relever figure en bonne place le problème majeur du développement pluriel et harmonieux des sociétés. D'après lui, les peuples qui aspirent à la paix doivent participer aux actions ardues qui leur procurent l'émancipation et la dignité.

« L'Acap utilisera, à l'avenir, son ONVD comme un outil d'exécution dans le temps et dans l'espace des principales tâches du programme qu'elle a conçu avec

les coopératives agricoles congolaises. Il s'agira de produire contre la pauvreté. Notre engagement, notre pari, plutôt notre crédo, c'est d'oser réaliser l'autosuffisance alimentaire afin que nos populations consomment congolais. Ainsi, on pourra limiter la sortie de nos devises », a-t-il précisé.

Dans le but d'atteindre les objectifs qu'elle s'est assignés, notamment ceux consistant à obtenir la sécurité des personnes et des biens ; la sécurité sanitaire et alimentaire, l'Acap a toujours eu recours à ses amis qui acceptent de l'accompagner dans cette quête. Ainsi, a assuré Vital Balla, leurs contributions mul-

tiformes seront gravées en lettre d'or dans les annales de l'histoire du Congo. Il a, enfin, salué l'engagement qu'il qualifie de judicieux de certains jeunes qui s'impliquent à travers la reconquête de la politique du retour à la terre depuis l'avènement de la nouvelle République. Rappelons que l'Organisation nationale des volontaires pour le développement (ONVD) créée en 1986 avait renforcé l'action du gouvernement dans le programme du développement des villages centres dans la Bouenza. Rattachée au ministère du Plan, cette structure qui avait formé près de 2500 volontaires à l'étranger a disparu des écrans.

Parfait Wilfried Douniama



BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



LED 32" HD: 159 000 Fcfa

LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa

LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa

LED 55" FULL HD SMART: 549 000 Fcfa

LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

CONCOURS D'ENTREE 2017 AUX CLASSES RENFORCEES DU LYCEE VICTOR AUGAGNEUR



APRES LE BEPC, FAIRE LE CHOIX DE L'EXCELLENCE

Pour la 8^{ème} année consécutive, Total E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation et le Lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur. Soixante (60) élèves de nationalités congolaises seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le programme congolais et série S pour le programme français.

Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscription aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de sciences physiques et de sciences naturelles équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque, salle informatique... etc.)

Si tu as entre 13 et 16 ans, tu peux déposer ton dossier de candidature du 22 mai au 07 juillet 2017 aux adresses suivantes :

- Dans les locaux de Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire (en face de l'agence Ecair au centre ville) ;
- Au Secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire ;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (villa Paule, avenue Bayardelle, en mur mitoyen avec la Direction Technique de Airtel).

Ce dossier sera constitué de :

- Notes du BEPC blanc de l'année en cours organisé par la Direction Départementale ;
- Moyennes générales de l'année en cours ;
- Bulletins scolaires des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} ;
- 1 Copie de l'acte de naissance ;
- 2 Photos d'identité ;
- 1 Certificat de nationalité ;

07 **Août**
08 **2017**

à la suite d'une présélection sur dossier.

www.cg.total.com
 TotalCongo
 Total E&P Congo
 Avenue Raymond Poincaré
 B.P. 761 - Pointe-Noire, République du Congo
 Tél.: 00 (242) 94 60 00
 Fax: 00 (242) 94 68 75






65, RUE DU POISSON SALÉ
QUARTIER MPILA - BRAZZAVILLE (Derrière SIAT)
Tel : 06 876 21 21 - 06 670 49 13
adminbrazza@seas-services.com

DETECTION & EXTINCTION INCENDIE
Centrales incendies, détecteurs, extincteurs, RIA...
DETECTION DE GAZ & PROTECTION RESPIRATOIRE
Détecteurs mono et multi gaz, appareils respiratoires...

VENTE - MAINTENANCE - LOCATION - CONSEIL - CERTIFICATION



EXAMEN D'ÉTAT 2017

Des sessions spéciales du BEPC et BET pour les candidats de Linzolo

Les épreuves écrites du brevet d'études du premier cycle (BEPC) se sont déroulées du 20 au 23 juin dans la quasi-totalité des centres retenus sauf à Linzolo, dans le département du Pool.

Perturbés à la suite d'une tentative d'incursion des Ninjas Nsiloulous de Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntumi, le 20 juin, les candidats inscrits au BEPC au CEG de Linzolo passeront une session spéciale à compter du 26 juin. En effet, c'était le mardi aux environs de 6 heures qu'un groupe de Ninjas a tenté de s'emparer des malles de l'examen. Informées de cette situation, les autorités avaient déployé un dispositif sécuritaire impressionnant afin de repousser les assaillants et récupérer les malles. Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation qui a donné cette information à la presse a indiqué que plusieurs élèves ont été exfiltrés ainsi que les membres du jury à Nnganga-Lingolo et d'autres à Brazzaville.

Un taux record d'absence à travers le pays

Sur les 114 006 candidats enregistrés au BEPC, session de juin 2017, nombreux ont manqué à l'appel. C'est le cas à Pointe-Noire où plus de 1000 ne se sont pas présentés pour des raisons diverses. Du côté des organisateurs, on évoque, entre autres, des mesures judiciaires prises contre des fraudeurs, car nombreux sont des Congolais qui composent parfois à la place des vrais candidats. Les causes sont à rechercher dans les conditions de précarité des parents. Il y a certains élèves qui abandonnent leurs études en milieu scolaire par manque de soutien. D'autres, déjà presque adultes

en classe de 3e, préfèrent exercer de petits métiers, des candidats doublement enregistrés, ainsi que des personnes qui présentent l'examen à la place des vrais candidats qui se rétractent au dernier moment craignant d'être surpris par les surveillants ou les membres du jury.

Dans le département des Plateaux,

Une organisation encore à parfaire

Contrairement au calme quelque peu observé pendant le baccalauréat, le BEPC laisse croire que des vieux démons existent encore dans l'organisation des examens d'État. Même si des cas de fuite des sujets ne sont pas encore confirmés, certains centres du

pain sur la planche au chef de centre, Pierrette Ngassaki qui se pliait en deux pour faire face aux comportements déplorables de certains candidats.

À Inkouélé, le chef du centre, Simon Malonga, n'a pas eu trop de soucis face aux 115 candidats qui ont inauguré le nouveau bâtiment du CEG Denis Christel Sassou

des antisèches communément appelés « bébés lili » avant le lancement de l'épreuve de dictée-question. Les bruits de couloirs épinglent aussi le centre de Ngo qui n'a pas échappé aux marchands d'illusion.

Selon des témoignages, la ville de Brazzaville n'a pas fait exception. Quelques cas de tentative de fraude ou de fraude ont été signalés dans certains centres dont AA Neto, dans le 6^e arrondissement Talangaï. À cela s'ajoutent les « faux surveillants » dont certains ont été démasqués dès le premier au lycée Thomas Sankara, dans le 9^e arrondissement, Djiri. Dans la Cuvette, les choses semblent être bien passées.

Le ministre de tutelle, Anatole Collinet Makosso, qui a supervisé les épreuves dans certains centres de Pointe-Noire n'a pas non plus remarqué quelque chose pouvant entacher la crédibilité de l'examen. Selon lui, la fraude n'est plus simplement le fait des élèves mais aussi des groupes organisés. Il s'agit des grandes personnes qui encouragent, reconnaît-il, la fraude en traitant des sujets hors des salles d'examen avant de transférer les corrigés aux élèves. L'autre phénomène consiste, d'après le ministre, à utiliser des lycéens ou des étudiants dans les salles d'examen à la place des vrais candidats.

« Le comportement des élèves dans l'ensemble est exemplaire, exception faite de quelques cas. Je pense que nous avons quand même atteint un niveau de conscience assez élevé de la part des enseignants, des membres du jury, des élèves, exception faite de quelques personnes indélicates », a souligné le ministre dans un centre à Pointe-Noire.

Parfait Wilfried Douniama

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes a lui aussi annoncé le vendredi, la reprise pour le 26 juin, du Brevet d'étude technique au centre du lycée technique Amilcar Cabral, à Linzolo dans la partie sud de Brazzaville

Le centre regroupait 279 candidats dont 72 officiels et 207 libres. Ces apprenants n'avaient pas pu achever l'examen lors de la session normale tenue il y a quelques semaines à cause des perturbations occasionnées par les ex-miliciens ninjas dans cette partie de la capitale.

Cette session spéciale est prévue du lundi à mercredi de sorte que, a expliqué le ministre, les résultats ne connaissent aucun retard dans leur publication.

Celui-ci a invité les candidats au travail car, l'examen, a-t-il dit, ne sera pas facile malgré le choc subi par les élèves. Le traitement sera le même avec ceux qui ont passé l'examen dans les conditions normales, a martelé le ministre Fylla Saint-Eudes. « Nous pouvons vous rassurer que ce ne sera pas une année perdue pour les élèves de ce centre. Vous allez compétir avec des nouvelles matières. Ça ne sera pas aussi une faveur. Vous aurez donc à mériter votre examen parce que nous souhaitons que vous soyez les hommes et les femmes de qualité. On ne peut pas faire un don à l'examen bien que nous prenons en compte les difficultés psychologiques que vous avez subies », a-t-il indiqué.

Le ministre a, par ailleurs, félicité le courage du personnel d'encadrement qui a réussi à ramener à Brazzaville les malles et les enfants sans dégâts. Le B.E.T aurait été à reprendre sur l'ensemble du territoire national, précise-t-il, si les malles avaient été détruites. « Nous savons que vous êtes dans un état psychologique difficile compte tenu des événements connus. A cet effet, les instructions ont été données au directeur de cabinet pour qu'une prise en charge multiforme soit mise en œuvre en ce qui concerne la gestion physique et l'alimentation des apprenants », a-t-il conclu.

Lydie Gisèle Oka

ou note également quelques cas d'absence dont à Gamboma. A Mossendé, dans la sous-préfecture d'Ongoni par exemple, une candidate qui ne s'était pas présentée le premier jour a fait son apparition le jour suivant.

pays ont posé quand même problème aux membres du jury. Dans certaines localités comme Ollombo, dans les Plateaux, les agents de la force publique étaient à peine visibles surtout le 2e jour de l'examen, de quoi à donner du

N'Guesso de la localité.

À Gamboma par contre, les éléments de la gendarmerie ont aidé les membres du jury. Ils ont pu mettre la main sur plus d'une trentaine de candidats qui possédaient par devers eux



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo



airtel
LE RESEAU DES SMARTPHONES

**AIRTEL,
PARTENAIRE DE COWBELL
ET DE LA FONDATION
SERGE IBAKA**



Airtel Congo, entreprise citoyenne, a participé à Brazzaville du 12 au 14 juin, en partenariat avec Cowbell aux activités de Serge IBAKA, le basketteur Congolais évoluant dans le championnat américain NBA. En effet, dès le lundi 12 juin, après une conférence de presse au Radisson blu devant de nombreux journalistes, Airtel Congo par la présence de son Directeur Général, Mr **Gerard Lokossou**, a activement participé à une série d'activités de responsabilité civile dont l'assistance aux enfants défavorisés aux côtés de Serge IBAKA et sa fondation. Au cours de la conférence, le Directeur Général en réponse à la question de savoir pourquoi la présence d'Airtel Congo ? a répondu en disant qu'il était juste et normal pour Airtel, société exerçant une activité commerciale

sur le territoire Congolais, de donner en retour aux populations locales, une partie de ses gains sous formes de donations ou soutiens multiformes. Et l'action de Serge IBAKA était une occasion parmi tant d'autres de soutenir la communauté. Le mardi 13 juin, l'occasion a été donnée à Airtel d'accompagner Serge IBAKA dans sa tournée de donations à **l'école spéciale**, ainsi qu'aux orphelinats « **Espace Jarrot** » à Kinsoundi et la « **Bonne Semence** » à Baongo.

Ce n'est pas moins de 1000 enfants qui ont été affectés par ces activités de responsabilité civile de la fondation Serge IBAKA en partenariat avec Airtel Congo et Cowbell.

Ensuite la Star de la NBA a bien voulu faire honneur

au réseau des Smartphones en rencontrant à Airtel, des abonnés fans du basketteur ainsi que l'ensemble du personnel fier du parcours professionnel exceptionnel de ce digne fils du pays.

Enfin, Le tournoi **IBAKA GAME**, point de chute des activités s'est quant à lui, tenu le 14 juin au centre sportif de Makélékélé, avec comme moments forts : un **mot de Serge IBAKA** ; un **concours de DUNK** avec une très belle prestation des jeunes de la place; un **match des équipes junior** ; un **match des équipes séniors** ; un **camp de baskets pour les enfants**, une **séquence d'humour** avec les comédiens **VUE DE LOIN, ESSOBE, SAI SAI** et bien d'autres... Rendez-vous est donc pris l'année prochaine pour la **4e édition de IBAKA GAME**.

SITUATION DES RÉFUGIÉS RWANDAIS AU CONGO

Le HCR tire la sonnette d'alarme

Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a de nouveau noté l'urgence de la situation des réfugiés rwandais vivant au Congo dont la clause de cessation prendra effet au 1^{er} janvier 2018.

Le temps est désormais compté pour les réfugiés rwandais qui ont jusqu'au 31 décembre de cette année pour opter, soit pour le rapatriement volontaire, soit pour une intégration locale, donc se conformer à la législation congolaise. Pour ce faire, un guichet unique sera ouvert le 28 juin prochain à l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville afin de prendre en compte le choix de chacun. Ce guichet permettra au HCR, au Rwanda et au Congo de sensibiliser au mieux les réfugiés avec un dépliant à l'appui dans lequel seront mentionnées les conditions d'obtention du passeport rwandais et du titre de séjour en République du Congo.

Malgré les appels à répétition en vue du rapatriement volontaire, nombre de réfugiés rwandais refusent d'épouser cette option. Seule une portion congrue avait demandé à rentrer au bercail. Sur 10.073 réfugiés rwandais, 492 seu-



Le représentant du HCR (au centre)/Adiac

lement ont été rapatriés à ce jour. Actuellement, la plupart de ces réfugiés se sont déjà intégrés au double plan économique et social, reste l'intégration juridique. Certains sollicitent encore une protection internationale après échéance. « Apparemment ces réfugiés veulent rester au Congo, donc veulent s'intégrer localement.

Le rapatriement reste volontaire et le caractère volontaire doit être sauvegardé. Pour ceux qui veulent rester, ils doivent se conformer à la législation nationale. La condition sine qua none est d'avoir un passeport rwandais », a déclaré le représentant du HCR au Congo, Cyr Modeste Kouamé lors de la conférence

de presse tenue à cet effet, le 23 juin à Brazzaville. Et d'ajouter : « Le HCR sera déçu de

voir les réfugiés dans une position de non droit. L'intégration locale a un coût. Ils doivent se prononcer à temps pour mettre en œuvre l'une des deux solutions durables. Combien veulent partir pour programmer les convois et combien veulent rester afin de boucler les budgets ».

Le gouvernement rwandais s'est pour sa part engagé à fa-

ciliter leur retour au pays. Hormis les structures d'accueil, aucune garantie d'intégration ni aucune mesure d'accompagnement des réfugiés en vue de leur réintégration au Rwanda. « Le statut des réfugiés rwandais touche à sa fin. C'est une bonne nouvelle. Le Rwanda est un pays en paix. Ils pourront avoir les passeports à l'ambassade pour faciliter les démarches administratives en vue de l'intégration locale. Pour le rapatriement, nous avons l'accompagnement... les conditions d'accueil ont été déjà mises en place pour leur intégration », a fait savoir l'ambassadeur du Rwanda au Congo, Jean Baptiste Habyalimana.

Depuis 2013, la clause de cessation a été invoquée à l'égard des réfugiés rwandais. Son effectivité a été fixée au 31 décembre 2017. Pour l'heure, le HCR s'attèle à renforcer la sensibilisation des réfugiés rwandais à l'effet de choisir l'une des deux solutions durables.

Josiane Mambou Loukoula

FRANCE/AFRIQUE

L'École supérieure internationale de guerre de Yaoundé en stage à Paris

C'est la 12^e promotion de l'École supérieure internationale de guerre de Yaoundé (Esig) qui aura le privilège d'effectuer un voyage d'étude à Paris. Cette promotion a été reçue au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

C'est une promotion composée de 62 stagiaires (30 Camerounais) représentant 21 nationalités. L'Esig est issue d'un partenariat entre la France et le Cameroun. Elle forme les cadres de haut niveau des armées africaines dans le domaine de l'enseignement militaire supérieur du 2^{ème} degré. À Paris, elle bénéficie entre autres, de l'encadrement de la DSCD. Elle dispose d'une renommée internationale grâce à la reconnaissance de son diplôme et son équivalence avec l'école de guerre de Paris et conserve jalousement le label de Centre d'excellence de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale.

N.Nd.

ITALIE

Prochaine réunion internationale sur les migrants

Des délégués européens et africains sont attendus à une réunion qui débattera le 6 juillet des moyens d'affronter le phénomène des flux migratoires.

Le ministre italien des Affaires étrangères, Angelino Alfano, est formel : si l'Europe veut apporter une réponse solide aux menaces sécuritaires, cela passe par le continent africain. Et donc par une autre manière d'affronter les vagues de migrants clandestins qui visent en priorité l'Italie pour gagner l'Europe ces temps-ci. Car la plupart des migrants qui touchent la pointe sud de la Sicile, en Italie, partent ou transitent non seulement par les pays africains mais se mettent à l'eau, dans des bateaux de fortune, à partir des côtes de Libye, un autre pays africain. Points de départ, points de transit ou points d'embarcation : même quand ils proviennent d'Asie, les migrants qui bravent par vagues la traversée de la Méditerranée passent par l'Afrique. Sans parler des nombreux djihadistes qui se sont manifestés à plusieurs reprises par des attaques en Belgique, en Allemagne, en Grande-Bretagne



Angelino Alfano (DR)

ou en France, souvent des ressortissants de pays du Maghreb s'étant radicalisés sur le sol européen. L'Afrique est donc la clé du problème, selon le point de vue de M. Angelino Alfano.

« Il y aura de vraies avancées dans la gestion des flux migratoires lorsque l'Europe mettra tout son poids dans son rapport avec l'Afrique. C'est pourquoi nous nous préparons à la réunion du 6 juillet qui accueillera à Rome certains pays de transit pour éviter une dispersion des énergies. Nous avons conclu des accords avec la Libye et avec le Niger, et nous nous

apprêtons à en faire de même avec d'autres », a indiqué M. Alfano. On se rappelle que le mois dernier à Rome le président Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire a annoncé un accord prochain avec l'Italie pour le rapatriement de ses ressortissants refoulés.

Le ministre italien des Affaires étrangères est dans son élément lorsqu'il parle d'immigration. Membre d'un parti de droite mais allié à la gauche dans un gouvernement d'union aujourd'hui, M. Angelino Alfano était précédemment ministre de l'Intérieur. Alors, c'était le Premier ministre ac-

tuel, Paolo Gentiloni, qui était le patron de la diplomatie. Vendredi, M. Alfano prenait part à Bruxelles au groupe de droite au Parlement européen, le PPE. C'est là qu'il a annoncé que des représentants du PPE seront à la réunion du 6 juillet à Rome, parce que beaucoup d'entre eux sont opposés non seulement au transit des migrants par la Libye, mais même à ce qu'ils parviennent jusqu'à ce pays. « C'est une avancée réelle », estime M. Alfano.

« En tant qu'Italien, et même dans le contexte du PPE, je réaffirmerai que la question des réfugiés et des migrants irréguliers ne peut relever d'un seul pays, mais de toute l'Europe ensemble », a dit M. Alfano. « Nous avons un plan complexe pour le contrôle au mieux de la frontière nord de la Libye en nous basant sur des accords. Nous visons les migrations de la Corne de l'Afrique vers la Libye », pour faire échec aux vagues de clandestins qui ont repris en cette saison chaude qui favorise les tentations de traversée forcenée de la Méditerranée chez les migrants.

Lucien Mpama

AVIS DE RECRUTEMENT CONTROLEUR DE GESTION

I. Contexte

Dans le cadre du renforcement de ses capacités institutionnelles et opérationnelles, une Organisation de la Société Civile Congolaise, œuvrant dans des activités d'utilité publique en adéquation avec l'agenda national de diversification de l'économie et de qualification de la jeunesse, recrute un Contrôleur de gestion qui sera en charge du contrôle des engagements, du suivi des budgets et de l'éligibilité des dépenses.

II. Profil du poste

Le Contrôleur de gestion est placé sous l'autorité du Directeur de l'Organisation. Il travaille en collaboration étroite avec les chefs de départements. Il aura pour fonctions et tâches essentielles :

1. Appuyer l'implémentation opérationnelle et financière des stratégies de gestion et adapter les processus et procédures, en vue de l'atteinte des résultats suivants :

- Appui à la mise en conformité du manuel de procédures avec les règles et bonnes pratiques de gestion et de gouvernance

- Respect des lois et règlements en vigueur au Congo applicables à l'Organisation

- Contrôle du respect des règles des bailleurs de fonds dans la mise en œuvre des projets

- Contribution à l'amélioration des processus et procédures de contrôle interne

2. Assurer le Contrôle des coûts et de la performance des activités et projets, en vue de l'atteinte des résultats suivants :

- Contrôle de l'éligibilité des dépenses engagées

- Analyse de l'évolution des prix et des coûts des acquisitions

- Suivi des budgets et actualisation des tableaux de bord de gestion prévisionnelle

- Participation à la clôture des comptes et contrôle des imputations analytiques

- Remontée d'informations des problèmes et irrégularités constatés au Directeur de l'organisation

3. Participer à la facilitation de l'acquisition et le partage de connaissances, en vue de l'atteinte des résultats suivants :

- Organisation de sessions de formation pour le personnel en gestion financière

- Synthèse des leçons apprises et des meilleures

pratiques en gestion financière.

- Contribution substantielle aux réseaux et forums de partage de connaissances.

III. Qualifications compétences et expériences requises

Le candidat doit avoir :

• Diplôme Universitaire de Second Cycle en Comptabilité, Audit, Gestion, Finances ou dans une discipline apparentée. A défaut, un Diplôme Universitaire de Premier Cycle assorti de l'expérience professionnelle pertinente. La reconnaissance professionnelle en tant qu'expert-comptable, comptable agréé, ou équivalent serait un avantage.

• 5 années d'expérience en contrôle de gestion ou dans un domaine directement équivalent : audit interne/externe, évaluation des risques ou contrôle interne sont requis.

• Une expérience en Audit interne ou externe dans une organisation internationale (Système des Nations Unies, Organismes de développement, Cabinets d'Audit et/ou Compagnies multinationales) est hautement préférable.

• Bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels du pack Office (Word, Excel, Powerpoint...). Connaissance approfondie des tableurs et des bases de données. Expérience avérée de l'utilisation dans un cadre professionnel des systèmes de gestion basés sur internet et des progiciels de gestion intégrée.

• Bonne connaissance du système OHADA

IV. Composition du dossier de candidature

• Une lettre de motivation

• Un curriculum vitae détaillé

• Copies certifiées des diplômes et attestations

• Trois références (dont au moins deux de précédents employeurs, de préférence des superviseurs directs)

V. Lieu d'affectation : Brazzaville

VI. Statut :

Contrat à durée déterminée :

VII. Durée du contrat :

1 an avec possibilité de renouvellement

VIII. Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être envoyés impérativement et exclusivement par courrier électronique à l'adresse suivante : recrutementcongo2017@gmail.com.

La date limite de dépôt est le 15 juillet 2017.

Le groupe des Universités d'Etat russes - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à



ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime **et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.**

Frais d'études et d'hébergement: de 2500 à 3500 dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Consulat Honoraire de Russie
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tél: +242 055005560

à Brazzaville

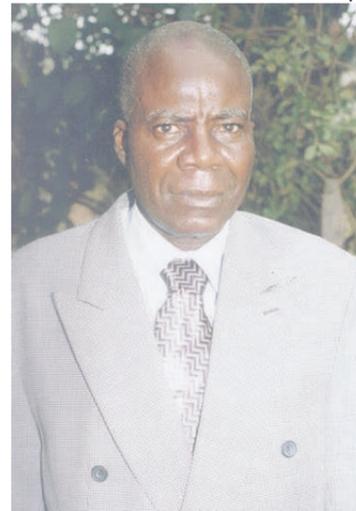
Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

IN MEMORIAM

24 juin 2016-24 juin 2017, voici un an jour pour jour que Marcel Biyangou (Grand-père) quittait la terre des hommes laissant seul ses enfants. Chaque jour qui passe renforce ton



souvenir et te ramène à nous papa, car tu es resté à jamais dans nos cœurs.

Que te dire, sinon que nos pleurs n'auront jamais cessé jusqu'à la fin des temps et nos larmes couleront toujours.

Tu nous manques tellement papa.

Aie le repos et la paix Papa. À jamais dans nos cœurs brisés, tu resteras!

Les enfants Biyangou

NÉCROLOGIE

La famille Mvouma informe les parents, amis et connaissances de Makoua et de Brazzaville ainsi que les frères d'armes du décès du lieutenant de la police judiciaire, Johny M'vouma Côme, survenu le 20 juin 2017, à la suite d'un accident de circulation. La veillée se tient au domicile familial au n°38 de la rue du Collecteur croisement avenue Cité Bethel. Référence : entre les arrêts Mama Mapasa et la Ferme, derrière le Cnrtv sur la route de Moukondo.



La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement. La famille Mvouma

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE
www.lesdepechesdebrazzaville.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT



**Distribuez nos produits &
Gagnez de l'argent**

**FILLES
JEUNES ET DYNAMIQUES**
rejoignez notre équipe marketing

Brazzaville : 05.532.01.09

Pointe-Noire : 06.963.31.34

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpi),
Brazzaville, République du Congo



Diogène SENNY est formateur en gestion et en management, depuis plus de 15 ans en France.

ANKH
Gestion Conseil
Depuis 2005

22, rue Mbama Prosper—Près de la case de Gaulle
A 5 minutes du Centre-ville vers la corniche
Tél: (00242) 05 709 50 13/ (00242) 06 684 27 75
E-mail: ankh.gestion.conseil@gmail.com
Site: www.ankhgestionconseil.com

FORMATION EN MANAGEMENT INTERNATIONAL INTERCULTUREL

Le cabinet ANKH GESTION CONSEIL organise une série de formation, suivant le programme ci-après. Possibilité de formation intra entreprise sur demande. Pour tous renseignements, veuillez nous contacter aux numéros indiqués ci-dessus. Date limite d'inscription: le 20 juillet 2017

INTITULÉ	COÛT	DUREE	DATE	LIEU
Management d'équipe multiculturelle	300 000	2 jours	Du 08 au 09 aout 2017	Les formations se feront dans les locaux du cabinet, sis au n° 22 de la rue Mbama Prosper à Bacongo, près de la Case de Gaulle
Coopération interculturelle	300 000	2 jours	Du 10 au 11 aout 2017	
Expatriation	300 000	2 jours	Du 21 au 22 aout 2017	
Négociation interculturelle	300 000	2 jours	Du 24 au 25 aout 2017	
Management d'équipe interculturelle	300 000	2 jours	Du 28 au 29 aout 2017	

EY Congo

OFFRE DE FORMATION

Sur le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière

- Comprendre les réformes introduites dans l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information ;
- Se familiariser avec les nouvelles dispositions comptables ;
- Préparer le passage au SYSCOHADA révisé à la date du 01^{er} janvier 2018 ;
- Etablir et présenter des états financiers annuels conformes au SYSCOHADA révisé.

Pointe-Noire : les 27 et 28 juin 2017 à l'hôtel le Gilbert's (Azur)

Brazzaville : les 04 et 05 juillet 2017 à l'hôtel GHS (Rond-point la Coupole)

Horaires : de 08h30 à 17h30 (avec 02 pauses cafés)

Tarif : 356.700 TTC/personne

Inscriptions : ey.brazzaville@cg.ey.com

ey.pointenoire@cg.ey.com



Ernst & Young

Brazzaville
Immeuble des MUCODEC
3^e étage
Bd. Denis Sassou Nguesso
BP. 84 Brazzaville
Congo

FFA Juridique & Fiscal

Pointe-Noire
Tour Miroir
Avenue Moe Kaat Matou
3^e & 4^e étage - Entrée B
BP. 5974 Pointe-Noire Congo

35^e SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

L'ONU ne conduira pas d'enquête internationale au Kasai

Avec la nouvelle résolution qui sera débattue ce 23 juin à Genève, le gouvernement congolais conservera la direction des investigations à mener dans le Grand Kasai.

Les choses ont évolué rapidement au Conseil des droits de l'Homme à Genève où se tient depuis le début de la semaine, la 35^e session des droits de l'Homme consacrée, entre autres, à la situation sécuritaire en RDC, précisément dans la province du Kasai en proie à des violences ayant fait environs trois mille morts depuis octobre 2016. Les derniers développements font état du retrait par l'Union européenne de sa proposition d'une mission indépendante à conduire dans cette partie de la RDC. Ce qui a bloqué l'examen du projet de résolution établie dans ce sens lequel était d'ailleurs attendue ce jeudi. En lieu et place, un autre projet de résolution est en cours d'élaboration et son adoption est prévue pour ce vendredi.

Le nouveau projet de résolution, différent de l'ancien, rejette toute idée d'une enquête internationale sur les violences au Kasai. L'option d'envoyer plutôt un groupe

d'experts de l'ONU sur place pour l'établissement des faits a été privilégiée. Cette équipe d'experts déposera le résultat de ses investigations aux autorités judiciaires congolaises étant entendu que le gouvernement congolais conservera la direction des investigations. Outre l'appui des Etats africains et d'autres occidentaux qui ont milité en faveur d'une enquête nationale privilégiant la compétence des juridictions congolaises, la menace de la RDC de ne pas accorder l'accès à son territoire aux membres d'une mission d'enquête indépendante aura sans doute influé en faveur du rejet de la proposition du haut-commissaire.

Ce dernier, appuyé par la France et le Royaume uni, avait insisté pour la mise sur pied d'une commission d'enquête internationale afin d'enquêter sur les graves abus commis dans la région du Kasai. Bien plus, Zeid Ra'ad Al Hussein avait accusé les autorités de la RDC d'armer une milice dénommée « Bana Mura », pour mener des attaques contre les civils des communautés Luba et Lulua dans le Kasai.

Alain Diasso

URBANISME ET HABITAT

Joseph Kokonyangi inspecte les maisons de l'Etat au Haut-Katanga

Après des activités politiques de grande envergure, le 19 et 20 juin, à Lubumbashi dans la province du Haut-Katanga où ils séjournent, le ministre de l'Urbanisme et Habitat et secrétaire général adjoint de la majorité présidentielle, le Pr Joseph Kokonyangi, a travaillé sur les aspects techniques de sa mission dans la province du Haut-Katanga.

Le Pr Joseph Kokonyangi a voulu s'assurer du contrôle des autorisations de bâtir pour les entreprises minières, les particuliers ainsi que pour tous les propriétaires des immeubles ayant deux niveaux dits R+2.

Le constat fait est amer : La plupart des bâtiments sont construits sans le respect des règles urbanistiques et les normes en la matière. Accompagné de son staff avec en tête son directeur de cabinet, le ministre de l'Urbanisme et Habitat a donné les instructions pour emmener les concernés au respect de la loi qui régit les constructions en RDC.

Joseph Kokonyangi a également visité plusieurs quartiers où sont situées les maisons de l'Etat qui sont, par ailleurs, devenues la cible de certains réseaux mafieux qui vendent et revendent ces maisons.

Le ministre a tapé du poing sur la table et ordonné que des mesures soient prises pour que les maisons de l'Etat soient sécurisées.



Le ministre Kokonyangi visitant les maisons de l'Etat

En ce qui concerne le paiement des redevances, Joseph Kokonyangi a donné des instructions précises sur le recouvrement des taxes dues au Trésor public ainsi que la régularisation des dossiers litigieux qui doivent se conformer aux règles édictées par la loi pour la construction des bâtiments. Suivant l'exemple du président de la République, Joseph Kokonyangi veut que la paix sociale soit respectée par tous et qu'il n'y ait pas de spoliation des maisons appartenant à l'Etat congolais qui a aussi la mission de loger les Congolais dans les meilleures conditions. Après Lubumbashi, le ministre se rendra dans la province du Lualaba à Kolwezi pour poursuivre la même mission.

Aline Nzuzi

KASAI

Le Saint-Siège condamne fermement les massacres

Le Vatican s'indigne de la persistance des violences en République démocratique du Congo (RDC) où elles n'épargnent ni l'Eglise ni les humanitaires.

Un cessez-le-feu immédiat, la protection des civils et l'engagement du processus crédibles de médiation. Le Vatican s'est montré inhabituellement ferme mercredi à Genève, en Suisse, où la Commission des droits de l'Homme de l'ONU avait inscrit l'examen de la situation en RDC aux travaux de sa 35^e session. Sa parole a été portée dans la salle des discussions par l'archevêque slovène Mgr Ivan Jurkovic, observateur permanent du Saint-Siège.

Traduisant la forte inquiétude du pape François, Mgr Jurkovic a dénoncé la détérioration continue de la situation humanitaire en RDC, et plus concrètement dans le Kasai où un premier bilan d'Eglise a signalé

cette semaine jusqu'à 3000 morts dans des affrontements opposant milices et forces armées qui s'en prennent aux civils. Le Saint-Siège exprime sa profonde préoccupation « face aux graves attaques contre les populations civiles ou les organisations religieuses, civiles ou internationales dans le Kasai », a dit Mgr Jurkovic.

Pour le Vatican, il est urgent de parvenir à un cessez-le-feu immédiat. Il faut, tout de suite, assurer la protection des civils et des personnels humanitaires ; promouvoir des initiatives effectives pour une réconciliation durable, un dialogue et, in fine, l'établissement des conditions de paix. Le Saint-Siège appelle aussi à la mise en place de processus de médiation crédibles et des conditions qui aideront au retour sécurisé des réfugiés qui ont fui leur région du Kasai.

Dans son appel pathétique, Mgr

Jurkovic a souligné que si l'instauration de la démocratie en RDC veut inclure toutes les populations, elle doit rechercher des « médiations impartiales au conflit » en cours. Les processus doivent être « inclusifs ». D'où l'importance de « préserver et défendre les droits humains » des Congolais, notamment pour les trop « nombreux enfants arrachés à leurs familles et aux écoles pour servir d'enfants soldats ».

Les représentants du Vatican a indiqué que la situation en RDC demeurerait dans la pensée du Saint-Père. Elle représente pour lui une constante invite à la « conscience et à la responsabilité des autorités nationales et de la communauté internationale » à ne pas se croiser les bras et à continuer de jouer les indifférents. Le pape a lancé plusieurs appels pour le retour à la paix au cœur de l'Afrique et pour l'aide aux populations déplacées.

Lucien Mpama

NORD-KIVU

Sept morts dans des combats entre les Fardc et une rébellion

Au moins sept personnes ont été tuées jeudi dans des affrontements à l'arme lourde entre des miliciens et des militaires congolais à Beni dans l'est de la République démocratique du Congo, a-t-on appris de source policière.



Des FARDC en action

Tôt dans la matinée, des rafales d'armes légères et des détonations de tirs d'armes lourdes étaient entendues en provenance d'un quartier de Beni, ville du nord de la province du Nord-Kivu. Lors des affrontements près de l'état-major de la police, sept assaillants ont été tués et un huitième est grièvement blessé, a déclaré l'AFP le colonel Safari Kazungufu, chef de la police de Beni. « Les assaillants tentaient de libérer des détenus de l'état-major, de l'auditorium militaire ainsi que des détenues de la prison de femmes de Beni », a ajouté l'officier qui a indiqué qu'ils « ont été repoussés loin » de ces trois cibles. Le 11 juin, 900 détenus s'étaient évadés de la prison de Beni après une attaque armée menée par des inconnus. Samedi et dimanche les Forces armées de la RDC (FARDC) avaient affronté des miliciens d'un groupe d'auto-défense dans de violents combats qui ont fait au moins une dizaine de morts dans la région de Beni.

L'armée a affirmé que parmi les assaillants, il y a des prisonniers qui s'étaient évadés de la prison centrale de Beni le 11 juin. Les Mai-Mai sont des groupes « d'autodéfense » constitués sur une base essentiellement ethnique. Pendant la deuxième guerre du Congo (1998-2003), nombre de ces groupes ont été armés par le pouvoir pour combattre les envahisseurs ougandais ou rwandais.

Certains n'ont jamais désarmé. L'Est congolais, constellé de groupes armés nationaux et étrangers, est déchiré par plus de vingt ans de conflits armés, alimentés par des différends ethniques et fonciers, la concurrence pour le contrôle des ressources minières de la région et des rivalités entre puissances régionales.

AFP

Les Mai Mai et les évadés de Kangbaya présumés auteurs de l'attaque lancée contre les Fardc à Beni

Les habitants de Béni se sont réveillés le matin du 22 juin dans la torpeur.

Des tirs à l'arme lourde et légère ont, en effet, été entendus dès l'aube entre Kalau et Rwangoma, deux positions des Fardc au nord-est de la ville attaquées par un groupe d'assaillants non identifiés. Ces derniers ont, d'après des sources, tenté de pénétrer dans le centre de la ville et ont dû se buter à la résistance des éléments des Fardc. Pendant près de quarante minutes, des violents combats entre les deux camps ont causé des dégâts humains et collatéraux.

Au centre de passation d'examen d'Etat à l'Institut Bungulu Beni (IBB) situé le long du Boulevard Nyamwisi près de la mairie, on a dénombré quelques blessés. Même situation à l'état-major des Fardc, à l'auditorium militaire ainsi qu'à la prison où les assaillants ont tenté de libérer des détenus. D'après une source policière, sept assaillants ont été tués dans les affrontements en plus d'un huitième grièvement blessé. Face

au crépitements des balles qui allaient dans tous les sens, élèves et quelques habitants qui sortaient de chez eux ont été contraints de rebrousser chemin. Aucun groupe armé opérant dans la région ni une milice quelconque n'a revendiqué cette attaque. Cependant, à en croire le porte-parole de l'opération Sokola 1, l'attaque pourrait être l'œuvre des miliciens Mai Mai coalisés aux évadés de la prison Kangbaya. Parmi les décès, a-t-il révélé, un ancien policier évadé s'est retrouvé dans les rangs des assaillants, ce qui a renforcé la conviction selon laquelle les évadés de la prison centrale ne sont pas étrangers à cette attaque. Pour l'heure, la situation serait sous contrôle des Fardc, d'après le Capitaine Mak Hazukay, porte-parole de l'opération Sokola 1 Nord. « Nous les poursuivons au delà des montagnes Graben », a-t-il ajouté comme pour exprimer la détermination des forces loyalistes à mettre hors d'état de nuire la horde des miliciens.

A.D.

CPRK

Le député Franck Diongo empêché d'aller s'enrôler

Pour le député et ses proches, cette décision qu'ils qualifient de politique viserait à le disqualifier de la course, pour les premières élections qui seront organisées après son séjour de la prison.

Le point de presse tenu au siège de son parti, le Mouvement Lumumbiste progressiste (MLP) sur l'avenue de l'Enseignement à Kasa-Vubu, a permis à ses conseils notamment de contester cette décision qui violerait les droits de leur client avec obligation de nuire à sa carrière politique. « *Le député national Franck Diongo est toujours citoyen congolais, nous ne comprenons absolument pas le motif de cette interdiction* », a souligné Me Nicko Mayengele.

Le juriste a, par ailleurs, indiqué que nulle part la Constitution de la RDC, moins encore la loi électorale, n'interdit à un prisonnier de se munir de sa carte d'électeur, de surcroît faisant office de carte d'identité. « *Alors que tous les autres prisonniers, y compris ses amis politiques en prison dont Jean-Claude Muyambo, se sont fait enrôler sans aucun problème, de quel droit on interdirait à Franck Diongo de se faire enrôler* », ont demandé ces avocats qui veulent savoir si leur client a perdu ses droits en tant que citoyen congolais.



Le député Franck Diongo lors d'un point de presse au siège de son parti à Kinshasa/photo Adiac

Une décision politique

Pour Franck Diongo, ses avocats, ses proches et les militants de son parti, le MLP, qui tiennent à faire valoir ce qui est du droit de ce député en tant que Congolais, la décision du directeur de la prison serait un acte politique pensé par des officines proches du pouvoir dont l'objectif est de l'écartier du circuit des élections en RDC, étant donné que tout candidat, à n'importe quel scrutin que ce soit, devra, au préalable, être enrôlé ou électeur.

Après ce constat et des analyses, ces partisans du député Franck Diongo mettent en garde contre toute situation malheureuse qui pourrait arriver à leur leader.

Faciliter la décripation de la situation politique

Déjà, des acteurs de la classe politique et sociale de la RDC fustigent le fait que le député national reste en prison, près de 200 jours après sa condamnation, malgré les mesures envisagées lors des pourparlers conduits par les évêques de l'Eglise ca-

tholique pour baliser le chemin vers des élections apaisées dans le pays.

Déjà, lors d'un point de presse réclamant la libération de ce député, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho), par la bouche de son président national, Jean-Claude Katende, avait rappelé qu'en date du 28 décembre 2016, la Cour suprême de justice (CSJ) avait condamné ce Député national, qui est également un des leaders de l'opposition politique, à 5 ans de servitude pénale principale, « *en violation des normes nationales et internationales relatives à un procès équitable et juste* ».

Pour l'Asadho, en effet, malgré les faits mis à la charge de Franck Diongo (il est condamné à 5 ans de prison pour séquestration puis torture des éléments de la Garde républicaine), il y a lieu de considérer que le député n'avait pas bénéficié de procès juste et équitable en considération de la Constitution de la RDC et des normes internationales relatives aux Droits de l'Homme. « *La CSJ l'avait condamné en violant de plusieurs normes nationales et internationales dont la Constitution en ses articles 17 alinéa 2, 19, § 3, 41, 61 et 149 alinéa 5 ; sur le siège de la CSJ, qui était irrégulièrement composé*

en ce que les juges ne disposaient pas des ordonnances de leur nomination, en violation de la loi n°13/011-B du 11 avril 2013 portant organisation, fonctionnement et compétences des juridictions de l'ordre judiciaire », avait, en son temps, dénoncé Me Jean-Claude Katende qui avait noté que la CSJ n'avait aucune base constitutionnelle et/ou légale pour siéger comme juridiction de cassation (Elle n'a pas de compétences transitoires). « *Au regard de la Constitution, elle était incompétente pour condamner l'Honorable Franck Diongo* », a-t-il insisté.

Victime de règlement des comptes politiques

Cette ONG, après avoir relevé toutes ces violations des normes nationales et internationales, avait dit estimer que le député Franck Diongo a été victime de règlement des comptes politiques pour ses prises de position intransigeantes par lesquelles il appelait, avant le 19 décembre 2016, la population à utiliser l'article 64 de la Constitution pour s'opposer à la prolongation du mandat du président de la République. Aujourd'hui, l'Asadho vient d'être rejointe par le député et ses proches, qui voient également une main noire qui serait en train de guider tous les actes dans cette affaire.

Lucien Dianzenza

AFFAIRE MINIÈRE DE BAKWANGA

Les promesses non tenues de deux anciens Premiers ministres

L'ancien géant des mines du Kasai Oriental attend toujours la partie restante de la première tranche des 20 millions de dollars américains qui n'a pas jamais été débloquée en totalité par les équipes Muzito et Matata. Au total, quatre Premiers ministres ont géré ce dossier sans arriver à le dénouer en l'espace de huit ans. A ce jour, seulement dix millions de dollars américains ont pu être décaissés, mais en plusieurs tranches de trois à quatre millions.

Le dossier Miba revient sur le devant de la scène médiatique avec la dernière rencontre entre le gouverneur du Kasai Oriental, Ngoy Kasandji, et le nouveau patron de la primature, Bruno Tshibala. Le gouvernement Tshibala vient de promettre le déblocage de dix millions de dollars américains pour relancer la Minière de Bakwanga (Miba), un ancien fleuron de l'économie congolaise. L'information est confirmée sur le site de la primature. Le décaissement devrait intervenir très bientôt, peut-on y lire. La presse a fait écho de l'enthousiasme du gouverneur Kasandji qui a déclaré, au sortir de l'audience, que « *la question de la*

Miba a trouvé une oreille attentive auprès du Premier ministre Tshibala ». Il s'agit de la première rencontre entre les deux hommes politiques depuis l'investissement de Bruno Tshibala le 16 mai dernier. D'où l'espoir que suscite l'engagement du nouveau patron de l'exécutif national après les désillusions du passé.

A ce jour, le dossier Miba n'a pas constitué une vraie priorité pour les gouvernements successifs depuis l'ancien Premier ministre Adolphe Muzito. Plusieurs études menées notamment par le Copirep confirment l'intérêt d'une relance durable de la société dont l'impact socioéconomique sur l'économie locale et nationale est indiscutable dans une période aussi difficile pour le pays. A son actif, la Miba a installé une centrale thermique qui profite aujourd'hui à quelques cités de la province est-kasaïenne. Ses activités constituent l'ossature de la vie sociale et économique de la province.

Pour le Copirep, cette relance exige des interventions à deux niveaux. D'abord, la certification des réserves s'avère une étape incontournable pour la crédibilité de la société auprès des bailleurs de fonds internationaux. Pour y parvenir, il faut injecter quelque 14 millions de dollars USD. Par la

suite, le projet de relance prévoit également de mobiliser 100 millions de dollars USD pour financer les activités d'exploitation. La facture de la relance de la société devrait dépasser les 100 millions de dollars USD. Entre-temps, la société est paralysée par les crises sociales à répétition. En 2009, le personnel venait d'atteindre sa première année de grève pour revendiquer l'amélioration des conditions et la concrétisation de l'engagement du gouvernement afin d'insuffler un nouveau souffle à la Miba. L'on estime actuellement la dette sociale de la société à 150 millions de dollars USD.

Pour Tshibala, un originaire de la province, l'exercice n'est pas moins facile d'autant plus que le nouveau locataire de la primature doit composer avec un budget déjà très contraignant à cause de l'effondrement des recettes intérieures et même extérieures. Pour espérer mobiliser les partenaires extérieurs, il faut déjà arriver à certifier les réserves, rappellent les experts. Bien entendu, beaucoup s'interrogent sur la stratégie concrète de Bruno Tshibala pour répondre aux attentes légitimes des kasaïens. Encore une fois, le décor est planté pour une nouvelle désillusion.

Laurent Essolomwa

ENQUÊTE MICS 2017

Tenue de la première réunion technique

La deuxième édition de Mics, qui devait normalement avoir lieu en 2015 après la première édition de 2010, aura lieu cette année. C'est ce qui ressort de la première réunion du comité technique de cette enquête tenue le 21 juin dans la salle de réunion du ministère du Plan.

Au cours de cette réunion présidée par la secrétaire générale au ministère du Plan, Mme Mukeni, le chronogramme de cette enquête a été présenté. Le calendrier de la mise en œuvre de cette étude prévoit le pré-test, formation principale et enquête pilote entre mai et août 2017 ; l'enquête à Kinshasa entre août et septembre 2017. Les enquêtes dans les provinces sont prévues entre novembre 2017 et février 2018. La validation des données interviendra entre mars et mai 2018 et le rapport final au mois de juillet 2018. Mics 2017 s'est fixé comme objectifs de collecter les données de base sur les enfants et les femmes en RDC ; mettre à la disposition de tous les acteurs du développement les connaissances et analyses nécessaires pour une planification, une programmation et un plaidoyer basé sur les évidences ; aider au suivi

des objectifs de développement nationaux et internationaux et renforcer des capacités nationales et provinciales dans la collecte et l'analyse des données de base sur les enfants et les femmes. Cette enquête cible un échantillon de vingt et un mille six cent trente ménages répartis en vingt-six domaines entre huit cent dix et neuf cent ménages et sept cent vingt et une grappes de trente ménages chacune. Plusieurs indicateurs sont pris en compte, notamment la mortalité, la nutrition, la santé de l'enfant et de la reproduction, la protection de l'enfant, le développement de l'enfant, l'alphabetisation et l'éducation, le VIH sida, le comportement sexuel, etc. A ces anciens indicateurs viennent d'être ajoutés pour Mics 2017 de nouveaux indicateurs comme masse media et technologie de l'information et de la communication, la victimisation avec comme indicateur violence, sécurité et discrimination ; le fonctionnement des adultes et de l'enfant ; le VIH-sida avec un regard sur la discrimination ; l'utilisation de l'énergie dans les ménages ; les compétences d'apprentissage pour les enfants âgés de 7 à 14 ans. Dans le questionnaire, le volet homme vient aussi d'être ajouté.

Aline Nzuzi

35^e SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

L'ONU ne conduira pas d'enquête internationale au Kasai

Avec la nouvelle résolution qui sera débattue ce 23 juin à Genève, le gouvernement congolais conservera la direction des investigations à mener dans le Grand Kasai.

Les choses ont évolué rapidement au Conseil des droits de l'Homme à Genève où se tient depuis le début de la semaine, la 35^e session des droits de l'Homme consacrée, entre autres, à la situation sécuritaire en RDC, précisément dans la province du Kasai en proie à des violences ayant fait environs trois mille morts depuis octobre 2016. Les derniers développements font état du retrait par l'Union européenne de sa proposition d'une mission indépendante à conduire dans cette partie de la RDC. Ce qui a bloqué l'examen du projet de résolution établie dans ce sens lequel était d'ailleurs attendue ce jeudi. En lieu et place, un autre projet de résolution est en cours d'élaboration et son adoption est prévue pour ce vendredi.

Le nouveau projet de résolution, différent de l'ancien, rejette toute idée d'une enquête internationale sur les violences au Kasai. L'option d'envoyer plutôt un groupe d'experts de l'ONU sur place pour l'établissement des faits a été privilégiée. Cette équipe d'experts déposera le résultat de ses investigations aux autorités judiciaires congolaises étant entendu que le gouvernement congolais



Le siège du haut-commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU à Genève

conservera la direction des investigations. Outre l'appui des Etats africains et d'autres occidentaux qui ont milité en faveur d'une enquête nationale privilégiant la compétence des juridictions congolaises, la menace de la RDC

de ne pas accorder l'accès à son territoire aux membres d'une mission d'enquête indépendante aura sans doute influé en faveur du rejet de la proposition du haut-commissaire.

Ce dernier, appuyé par la France

et le Royaume uni, avait insisté pour la mise sur pied d'une commission d'enquête internationale afin d'enquêter sur les graves abus commis dans la région du Kasai. Bien plus, Zeid Ra'ad Al Hussei avait accusé les autorités

de la RDC d'armer une milice dénommée « Bana Mura », pour mener des attaques contre les civils des communautés Luba et Lulua dans le Kasai.

Alain Diasso

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

**CONTACTEZ
NOUS**

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



MUSIQUE

Les partitions de Fétiche Mpongo et Malu sont disponibles

Les tubes de feu M'Pongo Love et Tshala Muana sont repris dans Rumba Parade Volume 2, la nouvelle anthologie musicale de l'Institut national des arts présenté puis baptisé, le 9 juin, dans la salle Brel du Centre Wallonie-Bruxelles.

Avec un gros enthousiasme et visiblement fier de présenter la nouvelle publication, le directeur général de l'Institut national des arts (INA), Yoka Lye, a souligné qu'elle est le « fruit d'un génie et d'une énergie améliorés de la part des concepteurs et des « géniteurs » de mieux en mieux inspirés ». Pour ce qui est de ses caractéristiques générales, il y a lieu de savoir que la deuxième édition de Rumba Parade déjà « plus gaillarde » que la précédente sortie en 2014 a donc « un format épanoui ». Par ailleurs, il semble bien que sa couverture aux couleurs vives qui rehaussent les motifs d'un « pagne à la mode rumba » plaît encore plus à cause du couple d'« ambianseurs » dansant sur un disque vinyle 33 tours bien en vue au centre.

Le contenu de ce second volume Rumba Parade, 98 pages aérées qui contiennent 13 chansons de 9 auteurs-compositeurs, présente « une diversité riche du point de vue des langues, des styles, des générations et du genre ». Il devrait donc assurément plaire à une large frange de mélomanes congolais des deux rives. En effet, les morceaux repris dans

cette anthologie sont des tubes qui ont bien résisté à l'usure du temps, des chansons que l'on tiendrait pour des classiques de la musique congolaise sans que cela n'offusque quiconque. Et, pour le bonheur de ceux qui sont étrangers aux langues des textes, notamment le lingala et le ciluba, ils ont tous été traduits en français. Et les partitions des chercheurs de l'INA et du Cedar (Centre de recherches et de diffusion des arts) qui les accompagnent vont désormais permettre leur plus large diffusion. C'est dire que les musiciens des quatre coins du monde n'auront dès lors aucun mal à les interpréter. Sur ce point, Rumba Parade volume 2 apporte un véritable coup de pouce pour une meilleure promotion de l'art d'Orphée local. Un atout qui lui manquait cruellement, mais ce n'est qu'un début encourageant.

Photos et commentaires en bonus Les photographies en couleurs assorties de commentaires spécifiques et ciblés de chacun des 9 auteurs-compositeurs parmi lesquels les regrettés Franco, Grand Kallé, Tabu Ley, M'Pongo Love et Mayaula Mayoni, alias Don Padrino, sont un bonus qui ne sera pas pour déplaire aux mélomanes, au contraire. À eux sont joints Jeannot Bombenga, Simaro, Tshala Muana et Koffi. Et la meilleure pour le fin mélomane qu'est le Pr Yoka Lye, c'est que « l'anthologie comporte deux signatures prestigieuses, à savoir la préface du Pr Mpeye Nyango, président du Conseil d'admini-



Le Pr Yoka présentant Rumba Parade Volume 2 entouré de Kathryn Brahy et Brain Tshibanda

nistration des Instituts supérieurs techniques, artistiques et technologiques et la postface d'Abdourhamane Diallo, Représentant de l'Unesco en RDC ». Et le commentaire encourageant de la déléguée de la Fédération Wallonie-Bruxelles à Kinshasa, Katryn Brahy, est on ne peut plus éloquent sur la nature de l'appui qu'elle apporte à la promotion de la rumba congolaise. En effet, comme l'aura rappelé le directeur général de l'INA, tout est parti de la première édition. « En 2014, ce que j'appelle un peu pompeusement la « Coalition Rumba » composée de la Délégation Wallonie-Bruxelles, de l'Institut national des arts et soute-

nue par bon nombre d'« adeptes mélomanes, a produit un premier recueil de partitions musicales », a-t-il affirmé. C'est un travail appréciable qu'ont réalisé tous ensemble les équipes de l'INA et du Cedar qui ont traduit les textes, à l'instar du chef de la Section musique, en l'occurrence le Pr Jean-Romain Malwengo, Jean-Marie Ngaki et Yoka Lye. Et dans le lot des transcripteurs, sont repris notamment les chercheurs et Prs Michel Lutangamo, Héritier Mayimbi, Michel Ngongo et Honoré Diakanua.

Le Pr Yoka a circonscrit la démarche particulière qui a conduit aux publications des anthologies. Il a dès lors souligné que « peu

de travaux sont orientés vers le centre et l'essentiel des préalables et des prolégomènes épistémologiques, à savoir le décodage- l'encodage- le décodage des formes et des styles, à travers les exigences de l'écriture et des lignes harmoniques, à travers la vie secrète des chansons ». Par ailleurs, elles contribuent de manière notable, pense-t-il, à la « consignation formelle par écrit des traditions musicales congolaises encore largement orales ». Mais encore, a-t-il soutenu à raison, elles participent à la « revalorisation du patrimoine culturel congolais au rang du patrimoine de l'humanité ».

Nioni Masela

CONCERT ANNULÉ

Fally Ipupa reste positif

Dans un entretien qu'il a accordé à Trace, le chanteur ne semble pas outre mesure dérangé par la décision prise le 20 juin, à deux jours du show de La Cigale, par la préfecture de police de Paris qui a préféré jouer la carte de la prudence face aux déclarations de manifestation déposées aux abords de la salle.

Fally n'est pas vraiment surpris par l'annulation car, dit-il, des rumeurs avaient déjà circulé dans ce sens dès l'annonce publicitaire de ce concert. Néanmoins, quoiqu'il dise être familier à ce genre de situation et qu'il reste positif, l'on a bien senti au son de sa voix que cela ne le laisse pas de marbre. Il a juste déploré avec un peu de dépit que « vouloir chanter pour ses fans devienne un défi » et pour la suite, lui qui prétendait être serein perd ses mots et avoue : « Je ne sais même plus quoi dire... ».

La préfecture de police parisienne a sûrement préféré prévenir que guérir. Il semble donc bien que la virulence des mises en garde émanant des combattants ait re-

mis à l'esprit de la préfecture de police parisienne de fâcheuses expériences. En effet, l'on se souviendra que de précédentes tentatives d'organisations de concerts de musiciens congolais, notamment à Paris et Bruxelles, se sont quelquefois soldées en bagarres rangées entre les pro et les anti-concerts ces dernières années. L'on croyait cette époque révolue mais il n'en est rien comme viennent de le prouver les combattants. Du reste, l'arrêté n°2017-00698 de la préfecture de police a bien circonscrit le fait que « ce concert s'inscrit dans un contexte politique particulièrement tendu et violent entre partisans et opposants au régime en place en RDC ». Le document souligne que le concert « suscite une mobilisation croissante chez les opposants radicaux congolais qui ont déposé plusieurs déclarations de manifestation ce jeudi 22 juin aux abords de la salle de spectacle avec l'intention d'en découdre avec les spectateurs du concert, de créer des désordres à l'intérieur et l'extérieur de la salle et de s'en prendre à l'artiste



Fally en concert à La Cigale

». L'on comprend que face à pareille situation, la préfecture opte tout simplement pour l'annulation qui passe ici pour le moindre mal. Cependant, les craintes de la police ainsi justifiées ne sont pas bien digérées par l'organisation de l'événement. En effet, Trace reporte que le site Internet de La Cigale fait savoir que « Fally Ipupa et les producteurs regrettent vivement cette décision ». Néanmoins, ceux qui avaient déjà leurs billets en main n'ont pas à craindre vu qu'ils « pourront se faire rembourser ». Ce, « uniquement dans les points de vente au sein desquels ils les ont achetés », est-il précisé.

Rappelons que l'annulation du concert de Fally Ipupa intervient à quelques semaines du lancement de son 4e album Tokooos. L'opus est déjà disponible en précommande depuis le 17 juin ainsi que les singles Bad Boy, un featuring avec Aya Nakamura, Eloko Oyo qui fait un tabac à Kinshasa précédé par son précédent featuring avec Booba, à savoir Kiname.

N.M.

SITUATION DANS LE POOL

Des besoins humanitaires chiffrés à plus de 10 milliards FCFA

Le rapport sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des déplacés du département du Pool, présenté le 23 juin par le gouvernement et le Système des Nations unies, indique que le nombre de personnes ayant quitté leurs domiciles est passé de 12 986 en juin 2016 à plus de 81 000 en mai 2017.

L'enquête sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle auprès d'une partie des déplacés du Pool a été organisée du 11 au 18 mai dernier par le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité ainsi que celui de la Santé et de la Population, en partenariat avec le Système des Nations unies avec l'appui des ONG Caritas. Elle a concerné certaines localités ayant reçu des déplacés comme Mbandza-Ndounga, Louingui, Voungouta et Kinkala, dans le Pool, Loutété, villages Moutélé et Sonel (district de Yamba), dans la Bouenza. À cela s'ajoutent ceux accueillis dans les familles à Brazzaville. En effet, les résultats indiquent que le nombre a été multiplié par six en moins d'un an et le taux de malnutrition aiguë global parmi les enfants déplacés de moins de 5 ans est de 17,3%, dépassant ainsi le seuil d'urgence établi par l'OMS. S'agissant des dé-



La séance de travail entre les membres du gouvernement et ceux du système des Nations unies (Adiac)

placés de la Bouenza n'ayant pas encore reçu une aide humanitaire conséquente, le taux de malnutrition a atteint 20,4% contre 12,8% parmi les enfants déplacés du Pool qui ont bénéficié d'une assistance humanitaire même limitée. Concernant l'insécurité alimentaire, les résultats de l'enquête estiment que 51,3% des ménages déplacés dirigés par des hommes sont affectés contre 54,4% pour ceux tenus par des femmes. Donc, les ménages des déplacés font face à de grandes difficultés d'accès à la nourriture et aux besoins

élémentaires de base de tout genre.

Selon le gouvernement et ses partenaires et techniques et financiers, cette situation présente un risque élevé de taux de mortalité parmi les enfants. D'où l'urgence d'acheminer une assistance alimentaire et nutritionnelle. « Il est nécessaire de mobiliser rapidement des ressources supplémentaires permettant de garantir une meilleure assistance humanitaire et sanitaire aux personnes déplacées. Pour continuer à fournir une assistance hu-

manitaire d'urgence dans les six prochains mois, les Nations unies ont immédiatement besoin de 20 657 345 USD », souligne le rapport.

Cette enveloppe estimée à plus de 10 milliards FCFA permettra d'apporter une assistance alimentaire et nutritionnelle essentielle pour réduire la malnutrition chez les populations déplacées. En effet, actuellement en compte 24 404 déplacés qui ont trouvé refuge dans d'autres localités du Pool, 28 535 dans la Bouenza et 28 090 à Brazzaville. « C'est à l'issue de la mission que nous

prévoyons dans les tout prochains mois que nous saurons exactement quels sont les besoins qui vont au-delà des ceux des populations déplacées que nous avons déjà identifiées dans la Bouenza, dans le Pool et à Brazzaville », a indiqué la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo.

Pour rappel, depuis la survenue de la crise du Pool au lendemain de l'attaque à mains armées des quartiers sud de Brazzaville, le 4 avril 2016, le gouvernement et le système des Nations unies avaient effectué deux missions d'évaluation conjointe. Ces missions dont la première s'est déroulée en juin et la deuxième en novembre 2016 à Brazzaville ont déjà relevé une situation humanitaire difficile. Ce qui a poussé le ministère des Affaires sociales à une première assistance complétée par la suite par le Système des Nations unies et les ONG. La troisième dont les résultats ont été publiés, le 23 juin, visait principalement à compléter les informations secondaires existantes avec une collecte de données primaires au niveau des ménages sur la situation humanitaire et nutritionnelle de la population cible dans les zones accessibles.

Parfait Wilfried Douniama

RÉFLEXION

Réformer l'Europe, oui mais comment ?

Le Sommet qui s'est tenu à Bruxelles en fin de semaine dernière l'a confirmé de façon claire : l'Europe, la vieille Europe, qui domina le monde pendant des siècles, est de nouveau à la recherche d'elle-même. Ayant réussi à faire taire ses différends pour construire une communauté pacifiée et ambitieuse au sortir des deux guerres mondiales que l'affrontement fratricide de ses principales puissances avait provoquées, elle se trouve en effet confrontée à des dissensions internes dont le « Brexit » – départ programmé du Royaume Uni – n'est que la partie émergée.

S'il en va ainsi c'est que deux conceptions du futur de l'Union s'affrontent à fleurets mouchetés au sein même de la gouvernance européenne, deux conceptions que l'on peut résumer ainsi, de façon quelque peu caricaturale certes mais proche de la réalité :

° La première conception est celle que l'Allemagne a imposée au lendemain de sa réunification à ses deux principaux partenaires que sont la France et l'Angleterre : ouvrir l'Europe le plus vite et le plus largement possible en englobant les pays de l'Est que dominait jusqu'alors la Russie et constituer ainsi une sorte

de confédération de vingt-cinq à trente Etats dont la capitale allemande, Berlin, constituerait le cœur géographique et politique.

° La deuxième conception est celle que les Pères de l'Europe avaient imaginée dès le début des années cinquante afin de mettre une fois pour toutes le Vieux continent à l'abri des tentations hégémoniques de l'une ou l'autre des puissances qui le dominaient depuis des siècles : constituer une communauté de six à dix nations qui s'uniraient progressivement afin de construire au final une fédération dont les Etats-Unis d'Amérique seraient peu ou prou le modèle.

La première conception, qui semblait mieux adaptée aux dures réalités du temps présent, a démontré ses limites tout au long des dernières années. Elle a, d'abord, transformé les institutions de Bruxelles en une machine technocratique sur laquelle les Etats et les gouvernements ont de moins en moins prise. Elle a, ensuite, provoqué des fêlures au sein de l'Union, fêlures que l'afflux brutal des migrants en provenance du grand Sud a révélé de façon crue ces derniers mois. Elle a, enfin, empêché l'Europe d'avoir une politique monétaire, une stratégie militaire, une diplomatie cohérente.

Bref, elle a démontré tout à la fois son inanité et sa dangerosité. D'où le mouvement qui s'esquisse sous nos yeux et qui fera de la deuxième conception le nouveau moteur de la construction européenne avec la mise en place de l'Europe à deux vitesses dont le nouveau président français, Emmanuel Macron, veut manifestement être le pilote.

Ce changement s'opèrera, semble-t-il, sur deux plans éminemment stratégiques :

° En premier lieu, la finance et la monnaie, avec la création d'une véritable communauté économique qui sera édiflée autour de l'euro, qui amènera les pays membres du premier cercle à mettre en place un ministère chargé de gérer en bon père de famille les finances de l'Union, qui obligera les Etats à ramener leur dette publique à un taux acceptable, qui protégera les économies nationales contre les excès du libre-échange, qui organisera une répartition plus juste des aides entre les Etats.

° En second lieu, la défense, avec la montée en puissance de l'Allemagne sur le plan de l'armement classique, la modernisation de l'arsenal nucléaire de la France qui devient dangereusement obsolète, l'instauration d'un mécanisme

d'intervention extérieur suffisamment puissant pour apporter aux pays du Sud l'appui qui leur fait aujourd'hui cruellement défaut dans leurs tentatives de se protéger contre le terrorisme, la criminalité, les trafics de toute nature qui prolifèrent dans les zones de non droit.

La dégradation continue de la situation en Méditerranée, en Afrique du Nord et dans la zone du Sahel amènera l'Europe nouvelle qui se dessine à prendre très vite en compte, d'une part, ses responsabilités dans ce nouveau drame humain, d'autre part, les dangers extrêmes que celui-ci fait courir à l'Europe tout entière. D'où ce conseil que les dirigeants africains feraient bien de prendre en compte sans plus attendre : expliquer par les moyens appropriés aux dirigeants du Vieux continent qu'ils ne pourront pas relever les défis auxquels ils sont confrontés s'ils continuent de tenir leurs partenaires africains pour quantité négligeable.

L'heure du réalisme étant venue, une telle démarche collective changerait radicalement la donne sur la scène internationale. Et l'Afrique comme l'Europe en tireraient à coup sûr de grands, très grands bénéfices.

Jean-Paul Pigasse